



## **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.4**

**Numéro de la demande :** 2012-1618  
**Demande :** B.3.4 : Modifications de l'étiquette du produit – méthode d'application  
**Produit :** Système Ace de désinfection par eau salée  
**Numéro d'homologation :** 30251  
**Matière active (m. a.) :** Appareil  
**N° de document de l'ARLA :** 2318966

### **But de la demande**

La présente demande vise à ajouter une deuxième interface système de spa destinée à fonctionner avec le système Ace de désinfection par eau salée, à changer une partie de l'appareil (module de commande) et à mettre à jour le guide d'utilisation du système Ace de désinfection par eau salée.

### **Évaluation de la valeur**

Des données sur l'efficacité ne sont pas requises pour cette demande étant donné qu'aucune modification concernant la production de chlore n'a été proposée. Un nouveau certificat de sécurité électrique a été fourni pour confirmer la certification du nouveau module de commande.

### **Évaluation des propriétés chimiques, évaluation environnementale et évaluation sanitaire**

Aucune évaluation des propriétés chimiques ni aucune évaluation environnementale ou sanitaire ne sont requises pour la présente demande.

### **Conclusion**

L'ARLA a examiné les renseignements fournis et a déterminé que l'ajout d'une deuxième interface système de spa destinée à fonctionner avec le système Ace de désinfection par eau salée, le changement d'une partie de l'appareil (module de commande) et le guide d'utilisation mis à jour du système Ace de désinfection par eau salée sont acceptables.

## Références

2221923	Other: Electrical safety report	10.6
---------	---------------------------------	------

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.